

La chambre d'accusation rejette la demande de mise en liberté

# Louisa Hanoune maintenue en détention

• Report du procès d'Ali Haddad au 3 juin

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Protestation  
Sit-in des pharmaciens  
devant le ministère  
de la Justice

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4786 - Mardi 21 mai 2019 - Prix : 10 DA

Page 24

Réunion du JMMC à Djeddah

## Engagement de l'Opep et la Russie à réaliser un marché équilibré

Page 3

Deux cas plus qu'exceptionnels, déconcertants

Par Mohamed Habili

C'est sans doute en vain qu'on chercherait dans le présent comme dans le passé un cas comme celui du Venezuela d'aujourd'hui. Un pays avec deux présidents, Nicolas Maduro et Juan Guaido, et par suite deux gouvernements, chacun d'entre eux reconnu par une partie différente des membres de l'ONU. Encore que ce soit de façon non paritaire, le nombre de ceux pour qui la légitimité revient au premier l'emportant de loin sur celui qui tient pour le second. Sauf que la plus grande partie de ceux qui reconnaissent Guaido sont des pays voisins, à ce titre plus à même d'achever aide et secours si la crise devait basculer dans le conflit armé. Sur le moyen terme, leur coexistence est impossible. Il faut que l'un des deux finisse et dans pas longtemps à se débarrasser de l'autre. Le seul pays où l'on peut voir dans le présent cette même cassure très nette en deux, c'est la Libye, avec un quasi-Etat à Tripoli et un autre à Tobrouk. Mais ce serait une Libye où les deux gouvernements ne seraient pas séparés par toute la largeur du pays, mais qui au contraire cohabiteraient physiquement dans Tripoli, de même que les deux gouvernements vénézuéliens ont leurs quartiers dans la capitale du pays, Caracas.

Suite en page 3

Gaïd Salah en visite de travail à Ouargla

## Cap sur la présidentielle «pour éviter le vide constitutionnel»



Phs/D. R.

En visite à la 4<sup>e</sup> Région militaire, Ouargla, le chef d'état-major de l'ANP Ahmed Gaïd Salah, s'est prononcé hier pour le maintien de l'élection présidentielle, conformément à la Constitution et souhaite une mise en place rapide d'une instance indépendante pour organiser et superviser les élections. Lire page 2

El Bayadh/Brizina

## Récupération de 50 000 ha dont avait bénéficié le groupe Haddad

Page 4

Blida

## Le palais Aziza retrouvera bientôt son lustre d'antan

Page 13

Gaïd Salah en visite de travail à Ouargla

# Cap sur la présidentielle «pour éviter le vide constitutionnel»

■ En visite à la 4<sup>e</sup> Région militaire, Ouargla, le chef d'état-major de l'ANP Ahmed Gaïd Salah, s'est prononcé hier pour le maintien de l'élection présidentielle, conformément à la Constitution et souhaite une mise en place rapide d'une instance indépendante pour organiser et superviser les élections.

Par Samia Mohamedi

Le chef d'état-major de l'ANP vice-ministre de la Défense, s'est de nouveau exprimé sur la situation politique qui prévaut dans le pays. Il a réitéré le maintien de la solution constitutionnelle pour sortir de la crise actuelle. Il estime que c'est la meilleure solution pour éviter le piège du vide constitutionnel.

Il estime qu'il est nécessaire de former le plutôt possible l'instance indépendante d'organisation des élections. «La tenue de l'élection présidentielle barrera la route à ceux qui tentent de prolonger cette crise, car la principale démarche consiste en l'impérative accélération de l'installation d'une instance chargée de l'organisation et la surveillance de l'élection», a affirmé le chef d'état-major de l'armée dans une allocution prononcée au deuxième jour de sa visite à Ouargla.

«Nous attendons, dans ce cadre, l'accélération de la prise des mesures adéquates pour l'activation de ce mécanisme constitutionnel, en tant qu'outil juridique le plus approprié pour préserver la voix de l'électeur et assurer la crédibilité des élections», poursuit encore le patron de l'Armée qui lance un appel à «tous les hommes de bonne volonté, jaloux de la notoriété de leur nation et des intérêts de leur pays et sa place dans le monde d'adhérer à ce processus décisif quant à l'avenir du pays.»

En outre, le chef d'état-major de l'ANP a souligné l'importance des résultats obtenus dans la lutte contre la corruption qui constitue une revendication forte



parmi les revendications populaires persistantes et légitimes. «Les résultats réalisés jusque-là dans ce domaine constituent une des exigences fondamentales des Algériens, des résultats qui vont dans la bonne direction, en harmonie avec la fédération des efforts et la convergence des visions entre l'Armée et le peuple». Cependant, «il est préférable, a-t-il soutenu, que les marches se caractérisent par un niveau raisonnable et suffisant d'organisation et d'encadrement efficace pour faire émerger de vrais représentants qui se distinguent par leur sincérité et intégrité pour transmettre les revendications légitimes de ces marches, en leur évitant toute forme d'anarchie et de tomber dans le piège de l'infiltration par des individus ayant des plans suspects qui utilisent ces manifestations comme un portail pour scander leurs slogans et brandir leurs bannières, et une passerelle pour transmettre certaines revendications irrationnelles, telle que l'exigence du départ collectif de tous les cadres de l'Etat, sous prétexte qu'ils représentent les symboles du système». Pour Gaïd Salah, il s'agit d'une «revendication non objective et irraisonnable, voire dangereuse et malveillante, qui vise à

déposséder les institutions de l'Etat de ses cadres et les dénigrer. Ces cadres qui ont eu le mérite de servir leur pays à tous les niveaux, avec intégrité et dévouement, et nul n'a le droit de se substituer à la justice en leur proférant des accusations et en réclamant leur départ».

Le chef d'état-major de l'ANP a précisé que «le but de ces instigateurs et ceux qui gravitent autour d'eux, est de barrer la route à toutes les solutions possibles et de plonger le pays dans une impasse politique préméditée afin d'atteindre leur objectif d'entraîner le pays vers le vide constitutionnel». Il a indiqué que

«les manifestations populaires deviennent une monture facile pour ces individus afin de promouvoir des idées qui ne servent pas l'Algérie et qui ne se conforment nullement aux revendications populaires scandées».

**Gaïd Salah met en garde contre la persistance de la crise**

Le chef d'état-major a mis en garde contre la persistance de la crise qui risque d'avoir de graves conséquences dans les domaines économique et social du pays, notamment sur les postes de travail et sur le pouvoir d'achat des citoyens. Gaïd Salah a rappelé que «ceux qui veulent maintenir le pays dans l'impasse sont des individus et des entités qui tentent sciemment de nous mener vers le vide constitutionnel avec tous les risques et menaces qu'il peut comporter».

A ce propos, le chef d'état-major a indiqué que «l'impasse politique et le vide constitutionnel planifiés de manière délibérée par ces entités est un parcours aux conséquences désastreuses sur les plans économique et social du pays, notamment dans le domaine des investissements et la préservation des postes d'emploi et du pouvoir d'achat des citoyens, voire sur tous les autres plans ayant un lien avec le processus de développement de manière générale. Il paraît que certains sont dérangés de voir l'Etat préserver sa notoriété et que ses institutions continuent à s'acquitter normalement de leurs missions, en dépit de cette crise» a-t-il notamment déclaré.

L. A. R.

## Procureur général de la cour d'Alger Zeghmati installé dans ses fonctions

ZEGHMATI BELKACEM a été installé, lundi à Alger, dans ses fonctions de procureur général de la cour d'Alger en remplacement de Ben Kathir Benaïssa. La cérémonie d'installation a été présidée par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Slimane Brahmî. Désigné par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, au poste de procureur général de la cour d'Alger, M. Zeghmati a rejoint le corps des magistrats en 1981 pour occuper par la suite plusieurs responsabilités, dont le poste de procureur général des cours de Batna, de Sétif, d'Oran et d'Alger. Le dernier poste occupé par M. Zeghmati était le poste d'avocat général près la Cour suprême.

R.N.

Afin d'éviter que la crise économique ne s'aggrave

## Bahbouch : «Le dialogue, seule issue de sortie de crise»

Selon Nourredine Bahbouch, président de l'Union des forces démocratiques et sociales «le dialogue reste la seule issue de sortie de crise à laquelle est confrontée l'Algérie. Mais ce dialogue doit se tenir avec des personnes crédibles et des représentants du pouvoir acceptés par le mouvement de contestation populaire».

Lors de son intervention hier à l'émission de la Chaîne III de la Radio algérienne, analysant la situation critique que traverse la scène politique et économique du pays, le président de l'UFDS a indiqué qu'il n'existe pas d'autre solution à la situation délicate que traverse le pays que celle du dialogue». Nourredine Bahbouch a rappelé que le blocage auquel est soumise l'Algérie, en raison des difficultés à amorcer celui-ci, contribue à accentuer dangereusement la

crise économique, se traduisant notamment, par des pertes financières qu'il évalue entre 10 et 12 millions de dollars/jour. A travers le marasme qui, selon lui, est en train de se manifester au niveau des administrations et l'inquiétude qui se crée, jour après jour au sein de la population, celui-ci croit déceler autant de risques que devraient inciter à déboucher «le plus tôt possible» sur une période de transition destinée à légitimer le pouvoir. Pour dépasser la période des atermoiements, il y a, dira-t-il, nécessité de parvenir à un consensus destiné à ouvrir la voie à un «dialogue constructif», incluant les partis de l'opposition et les personnalités politiques, pour débattre sur trois problèmes particuliers : convenir d'une date des élections, débattre de la loi sur les partis politiques et définir le rôle et les

pouvoirs de la Haute instance d'organisation des élections. Par ailleurs, Bahbouch s'est déclaré contre l'idée d'une période transitoire de deux années, lui préférant celle de six mois. Il considère qu'il ne pourrait en être autrement, compte tenu, explique-t-il, des dangers pouvant entraver la relance de l'économie nationale et d'avoir à subir «les contraintes du FMI». Pour ce qui est du débat à ouvrir sur la nouvelle Constitution et sa rédaction, l'intervenant estime qu'en raison des risques de «nature idéologique», celui-ci, insiste-t-il, ne devrait avoir lieu que «lorsqu'il y aura un pouvoir et des institutions légitimes». Pour rappel, le président de l'UFDS avait indiqué en réponse à un commentaire selon lequel les Algériens seraient dans le rejet de tous les partis politiques, que c'est aux urnes de décider, à l'avenir pour

autant, dira-t-il, que les élections soient transparentes et gérées par une instance autonome. De la période transitoire devant déboucher sur l'annonce d'une nouvelle République, le président de l'UFDS estime alors que l'avènement de celle-ci devrait être préalablement marqué par le rejet, à l'APN et au Sénat, des partis «arrivés par la fraude» qui, à ses yeux, ont constitué l'ossature du pouvoir installé à la tête du pays «depuis vingt ans». Enfin, expliquant sa proposition relative à une transition d'une durée de six mois, l'intervenant rappelle que cela fait presque trois mois déjà que le peuple est dans la rue et que ses revendications montent crescendo. «Il faudrait donc que la classe politique assume ses responsabilités et que l'on revienne rapidement à la légitimité».

Thinhinene Khouchi



La chambre d'accusation rejette la demande de mise en liberté

# Louisa Hanoune maintenue en détention

■ Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des travailleurs, est maintenue en détention. C'est une décision du tribunal militaire de Blida, 1<sup>re</sup> Région militaire, qui hier a rejeté la demande de remise en liberté présentée par le collectif de défense de la première dame du PT.

Par Lynda Naili

Cette annonce a été faite par l'un des avocats de M<sup>me</sup> Hanoune, en l'occurrence M<sup>me</sup> Mokrane Ait Larbi, qui dira à la presse qui attendait à l'extérieur de l'enceinte du tribunal militaire de Blida, que «la chambre d'accusation a examiné l'appel présenté par madame Louisa Hanoune. Après les plaidoiries et délibération, la chambre d'accusation a statué contre la mise en liberté de la secrétaire générale du PT, Louisa Hanoune, maintenant ainsi la décision du juge d'instruction militaire». Incarcérée depuis le 9 mai dernier, Louisa Hanoune est poursuivie dans le cadre de l'affaire Saïd Bouteflika, Toufik et Tartag. Les chefs d'accusation retenus contre la DG du PT sont : «Atteinte à l'autorité de l'Armée» et «complot contre l'autorité de l'Etat».

## Report du procès d'Ali Haddad au 3 juin

En outre, le juge d'application des peines près le tribunal de Bir Mourad Raïs (Alger) a décidé, dans la matinée d'hier, le report du procès de l'homme d'affaires et ex-président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad, au 3 juin prochain «pour absence de témoins». Ali Haddad a comparu devant le juge qui a annoncé le report du procès jusqu'à la présentation des témoins. Il est poursuivi pour faux et usage de faux et fausses déclarations. Le partron du grou-



PH/D.R.

pe ERTHB avait, rappelons-le, comparu le 3 avril dernier devant le juge d'instruction près du même tribunal, lequel avait ordonné son placement en détention provisoire à l'établissement pénitentiaire d'El Harrach.

Pour rappel, l'ex-président du FCE avait été appréhendé, en mars dernier, au poste frontalier d'Oum Teboul (El Tarf), alors qu'il s'apprêtait à quitter le territoire national en direction de la Tunisie, en possession de deux

passports, deux permis de conduire et d'une somme d'argent. Par ailleurs, selon certaines sources médiatiques, il est attendu aujourd'hui la comparution d'Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, tous les deux anciens Premiers ministres, ainsi que cinq anciens ministres devant la Cour suprême. Outre, Ahmed Ouyahia, Abdelmalek Sellal, il s'agirait de Amar Tou, Hocine Necib, Karim Djoudi, Abdelghani Zaâlane et Amara Benyounes

qui tous devraient répondre de plusieurs accusations dans l'affaire des marchés publics attribués à Ali Haddad. Dans ce contexte, les sept anciens responsables ont été convoqués jeudi dernier au tribunal de Sidi M'hamed «non pas pour être entendus, mais pour être informés des griefs qui leur sont reprochés et du transfert de leurs dossiers à la Cour suprême», précisent les mêmes sources médiatiques. L. N.

## Réunion du JMMC à Djeddah

### Engagement de l'Opep et la Russie à réaliser un marché équilibré

La réunion du Comité de suivi ministériel conjoint (JMMC), qui a regroupé à Djeddah, en Arabie saoudite, les principaux pays membres de l'Opep et d'autres producteurs majeurs, dont la Russie, afin d'examiner l'évolution du marché pétrolier et le respect d'engagements pris l'an dernier sur une baisse de la production pétrolière mondiale, a réaffirmé son engagement à réaliser un marché équilibré. «Le Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMMC) a réaffirmé son engagement à réaliser un marché équilibré et à œuvrer de manière durable pour la stabilité du marché pétrolier avec des fondamentaux solides», selon un communiqué publié sur le site web de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole. En outre, le JMMC, qui regroupe l'Algérie, le Koweït, la Venezuela, la Russie et Oman, note qu'«une approche agile et flexible a été essentielle au succès de la Déclaration de coopération jus-

qu'à présent et sera essentielle à l'avenir». «Depuis la signature de la déclaration, le 10 décembre 2016, les partenaires ont été en mesure d'adapter leurs cours en fonction des conditions du marché», ajoute le JMMC. Le Comité a rappelé «lorsque le marché a semblé fausser l'offre excédentaire, des ajustements volontaires de la production ont été adoptés et mis en œuvre, comme ce fut le cas en décembre 2016 et en décembre 2018, et également lorsque l'inquiétude concernant la demande dépassant l'offre augmentait à mesure que le marché se resserrait, comme ce fut le cas en juin 2018, les partenaires de la Déclaration de coopération ont pris les mesures appropriées».

#### Réunion de l'Opep en juin prochain

En analysant la situation actuelle des marchés pétroliers et les évolutions macroéconomiques, le Comité a également

reconnu que «des incertitudes critiques subsistaient, notamment les négociations commerciales en cours, les développements de la politique monétaire et les défis géopolitiques». Le JMMC a demandé au Comité technique mixte et au secrétariat de l'Opep de continuer à suivre et à analyser les évolutions du marché pétrolier et, en particulier, les projections d'inventaire pétrolier au cours des prochaines semaines, en vue de la recommandation de la prochaine réunion du JMMC à la Conférence de l'Opep et à la réunion ministérielle de l'Opep, prévue en juin 2019, sur les mesures que devraient prendre les pays participants pour le second semestre de 2019, selon le JMMC. A noter que la 176<sup>e</sup> conférence de l'Opep programmée est prévue pour le 25 juin, tandis que la sixième rencontre ministérielle des pays Opep et non Opep le 26 juin 2019.

#### Accord Opep-non

#### Opep : taux de conformité record de 168%

Le taux de conformité aux accords d'ajustement volontaire de la production pétrolière entre l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires non-Opep a atteint en avril 168%, a indiqué l'Opep dans un communiqué publié sur son site web. Le Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMMC) s'est dit «satisfait du rôle crucial joué par la déclaration de coopération dans la reprise du marché pétrolier observée au premier trimestre de 2019 par rapport au quatrième trimestre de 2018, et ce, grâce à la grande conformité avec les ajustements volontaires de production des pays participants».

La conformité pour le mois d'avril 2019 était de 168%. «Ce chiffre record a également eu des répercussions positives sur la croissance économique mon-

## LA QUESTION DU JOUR

### Deux cas plus qu'exceptionnels, déconcertants

Suite de la page une

On peut même dire qu'entre ces deux gouvernements, il n'y a pas seulement coexistence, et cohabitation, il y a également promiscuité, puisque leurs Parlements sont logés dans le même édifice. Les députés de l'Assemblée constituante chaviste et leurs opposants de l'Assemblée nationale entrent régulièrement par le même portail, pour ensuite s'engager dans des couloirs différents. Dans des situations aussi troublantes, la question se pose inévitablement de savoir pour qui le temps est en train de jouer, étant donné que cette coexistence entre deux entités exclusives par nature n'est pas viable. Il faut qu'à terme un camp élimine l'autre, par un moyen ou par un autre. L'idéal ce serait qu'il le fasse politiquement, mais dans un cas comme dans l'autre, il est évident que ce n'est pas ainsi que le temps va procéder, mais qu'il va requérir des protagonistes les recours aux moyens les plus classiques dans ce genre de situation. C'est d'ailleurs déjà le cas en Libye, où Tobrouk fait le siège depuis bientôt deux mois à Tripoli. Au Venezuela, ce fut aussi le cas le 30 avril dernier, où le camp Guaido a bien cru que l'armée de Maduro était en train de déposer Maduro. Guaido n'a pas d'équivalent en Libye, où Fayaz el-Serraj, à l'Ouest, Khalifa Haftar à l'Est, ont chacun leur armée. Ce n'est pas d'un putsch qu'il aurait attendu l'issue favorable s'il avait sa propre armée, ou s'il avait pu compter sur une invasion de l'étranger. Le coup ayant échoué, il n'a pas hésité un instant à demander « officiellement » une intervention militaire des Etats-Unis en faveur de « la démocratie ». Il risque de l'attendre longtemps, cette intervention. Reste qu'il est toujours là, et qu'on l'a bien vu l'autre jour franchir l'entrée du Parlement sans être le moins du monde inquiété. A cet égard, les choses sont plus simples en Libye où l'offensive sur Tripoli sera probablement décisive, qu'elle soit victorieuse ou qu'elle se solde par l'échec. Si les attaquants prennent la capitale, ce ne sera évidemment pas pour partager le pouvoir avec le gouvernement défait. Et s'ils sont repoussés, comme cela pourrait bien être le cas, la situation qui en découlera ne sera sans doute pas un simple retour à celle qui prévalait avant leur malheureuse tentative. M. H.

diale au cours des quatre premiers mois de 2019. La conformité moyenne a atteint 120% depuis janvier 2019», note le JMMC suite à sa 14<sup>e</sup> réunion, qui s'est tenue le 19 mai 2019, à Djeddah, au Royaume d'Arabie saoudite.

Meriem Benchaouia

El Bayadh/Brizina

# Récupération de 50 000 ha dont avait bénéficié le groupe Haddad

■ L'étude a révélé que 12 000 ha seulement de cette surface peuvent être mis en valeur. Ainsi, le groupe Haddad a renoncé à l'ensemble de la superficie qui a été récupérée.

Par Younès G.

Une superficie de 50 000 hectares dont a bénéficié le groupe Haddad dans la commune de Brizina (sud d'El Bayadh) a été récupérée, a indiqué hier à l'APS le wali Mohamed Djamel Khanfar a fait savoir que le groupe Haddad a bénéficié, en 2016, de cette surface pour sa mise en valeur et l'investissement dans le secteur agricole dans le cadre de l'instruction ministérielle conjointe 108 qui encourage la mise en valeur des terres dans les Hauts-Plateaux et le Sud.

Le wali d'El Bayadh a souligné qu'après la promulgation de cette instruction ministérielle conjointe 1839, annulant l'instruction ministérielle conjointe 108, une commission de wilaya d'investissement agricole a été installée, regroupant des intervenants dans ce dossier à l'instar de l'Office national des terres agricoles (Onta) et la Direction des services agricoles (DSA) pour inspecter les terres agricoles à travers et adresser des mises en demeure aux défaillants, dont le groupe Haddad.

Selon le même responsable, le groupe Haddad a répondu

aux mises en demeure et désigné un bureau d'études agricoles pour la faisabilité de la mise en valeur de ces terres et l'étude réalisée a révélé que 12 000 ha seulement de cette surface peuvent être mis en valeur.

Ainsi, le groupe Haddad a renoncé à l'ensemble de la superficie qui a été récupérée.

Le wali a, d'autre part, affirmé que le groupe Haddad n'a bénéficié d'aucun crédit bancaire ayant un lien avec ces terres et que le contrat de concession agricole dont il a bénéficié pour une durée de 33 ans n'a aucun effet auprès de la conservation foncière de la wilaya d'El Bayadh.

Le même responsable a souligné que la superficie récupérée sera affectée à d'autres investisseurs.

Y. G./APS



Durant le mois de ramadhan

## Les espaces d'émission de fatwas renforcés

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a renforcé, à l'occasion du mois de ramadhan, ses espaces destinés aux demandes de fatwa, en vue de préserver le référent religieux national basé sur la doctrine malékite. Le ministère a consacré un portail électronique sur son site web officiel pour recevoir les questions des citoyens et leur apporter immédiatement des réponses par courriel (e-mail). A cet effet, près de 15 imams ont été mobilisés pour assurer ce service, lancé l'année précédente, a déclaré à l'APS Abdelkader Kechta, directeur de l'Orientation religieuse et des mosquées au ministère. Le ministère a mobilisé également un groupe d'imams compétents

pour accueillir les citoyens au niveau du bureau des fatwas, sis au siège du ministère, en sus de l'ouverture de lignes téléphoniques pour recevoir les questions des citoyens sur le numéro vert 1088. Dans le même contexte, M. Kechta a fait savoir que son département ministériel avait recommandé aux imams de communiquer avec les citoyens via les réseaux sociaux pour recevoir leurs interrogations sur les différentes questions religieuses et contribuer au règlement des conflits familiaux, notamment les questions de divorce. Aussi, le site officiel du ministère a été actualisé en y rajoutant de nouvelles icônes, à l'occasion du mois sacré, à l'image des horaires d'El-iftar et

El-imsak, avec la possibilité de télécharger des livres sur les questions liées au ramadhan. Le ministère a tracé, également, un programme englobant plusieurs activités dont des visites qui seront effectuées par des imams et des mourchidate dans les établissements pénitentiaires pour sensibiliser les prisonniers et les guider sur la bonne voie, notamment en leur présentant des durouss (leçons religieuses) et des orientations, outre l'organisation de concours religieux et de visites aux centres pour personnes âgées, en vue d'introduire la joie dans leurs cœurs. Ils visiteront également des hôpitaux pour prodiguer aux patients les orientations et conseils relatifs aux questions du jeûne, en

sus de l'organisation de campagnes de don du sang. A cette occasion, le ministère a octroyé des dizaines d'autorisations pour l'ouverture de salles de prière au niveau des nouvelles cités, afin de permettre aux citoyens d'accomplir la prière des Tarawih (prières surrogatoires). Il est également question de l'organisation de communications et de conférences intellectuelles au niveau des centres islamiques et culturels relevant du secteur, ainsi que d'une opération de circoncision collective au profit des enfants et de distribution de vêtements de l'Aïd aux familles défavorisées, prévue à la fin du mois de ramadhan.

Y. B.

Guelma

## Les roses reviennent au jardin archéologique Mostefa-Seridi

Le jardin Mostefa-Seridi, anciennement connu par le jardin archéologique du centre-ville de Guelma, objet depuis trois ans d'une opération de réaménagement, semble avoir recouvré sa bonne mine et la splendeur de ses roses et fleurs vives et joyeuses visibles du dehors de sa clôture dont l'ouverture n'attend que la réception du projet. Depuis deux jours, l'entreprise en charge de l'aménagement et les services communaux ont mis en service les lampadaires éclairant les couloirs, plantes et vestiges archéologiques de cet espace vert, créé au milieu du 19<sup>e</sup> siècle et transformé en 1904 en musée à ciel ouvert à l'initiative de l'archéologue Charles Albert Joly qui fut alors maire adjoint de la commune de Guelma et qui y rassembla les vestiges archéologiques des sites de Khemissa, Madaure et Thibilis. Les travaux de réaménagement du jardin Mostefa-Seridi dont l'ouverture au public est

prévue prochainement, ont permis de réorganiser les carrés d'espaces verts plantés de fleurs et roses de couleurs multiples, disparues du jardin lors des longues années d'abandon. Le gazon naturel a reconquis ses traditionnelles aires au pied des majestueux arbres. Des bancs ont été installés le long des couloirs et allées du jardin joliment pavé. Cette requalification est venue en réponse aux appels nombreux lancés par les habitants de la ville qui voient dans «le square», ainsi qu'ils le désignent habituellement, un important patrimoine matériel de la cité et un témoin des civilisations successives de l'histoire de la wilaya avec des vestiges apportés des quatre coins de Guelma avant d'être transférés en 2003 vers un nouveau jardin créé à proximité du théâtre romain et baptisé jardin archéologique. Les habitants de Calama attendent aujourd'hui avec impatience la réouverture de cet espace

de détente où ils écoulaient, notamment durant la belle saison, des heures à l'ombre de ses imposants arbres peuplés de passereaux au gazouillement interminable. Les visiteurs de la cité s'arrachaient aussi des moments pour se reposer au sein de ce petit paradis verdoyant après avoir terminé leurs courses et obligations.

### Palmier cycas, avocatier et kiwi, de vieux arbres du jardin

Pour nombre de Guelmis approchés par l'APS, le jardin Mostefa-Seridi est «un modèle réduit» du jardin botanique de Hamma, avec pas moins de 300 espèces floristiques. Pour Hamza Touaimia, spécialiste en jardinage et agriculture du CFPA Ahmed-Benmarès, les plus remarquables végétaux du jardin sont ses trois palmiers nains cycas, l'avocatier qui se trouve en plein milieu du jardin et le kiwi

qui se trouve à côté du mur de clôture du lycée «1<sup>er</sup> Novembre 1954». Selon la direction de l'environnement, la wilaya de Guelma a participé à la première édition du prix de la ville verte du président de la République, en présentant deux jardins, en l'occurrence celui des frères Boualmekh, en face du siège de la wilaya, et celui de Mostefa-Seridi. Le jardin Mostefa-Seridi s'étend sur 9 071 mètres carrés se distingue surtout par ses multiples arbres d'eucalyptus, de figuiers, de pins d'Alep, de coings de Bengale et d'ormes ainsi que par ses rosiers. Jusqu'en 1986, cet espace vert était un jardin communal soigneusement entretenu et clôturé, que l'on fermait et ouvrait à un horaire fixé et qui renfermait de dizaines de statues et de pièces archéologiques, se souvient avec nostalgie Abdelhamid, retraité. Le visiteur du jardin Mostefa-Seridi ne trouve actuellement que deux pièces

archéologiques qu'il était impossible de transférer vers le jardin archéologique de Calama. Il s'agit du tombeau que gardait jadis l'imposante statue de Jupiter déplacée vers le théâtre romain et la rangée de colonnes avec 7 épigraphes funéraires. Ce jardin contenait par le passé plus de 200 pièces archéologiques romaines pour la plupart mais aussi libyques et puniques, selon des spécialistes en archéologie qui citent des plaques funéraires, des inscriptions honorifiques d'empereurs et de dignitaires, des éléments décoratifs englobant des colonnes, des stèles et des statues romaines. Contraint à céder cette richesse archéologique à une structure plus sécurisée, le jardin Mostefa-Seridi peut toutefois consolider sa position en valorisant sa richesse botanique et en diversifiant sa «collection» d'espèces végétales exotiques, assurent les spécialistes.

Yanis G.



## Pétrole

## Le panier de l'Opep se maintient plus de 72 dollars le baril

■ Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), a reculé à 72,57 dollars le baril vendredi, contre 72,61 dollars la veille (jeudi), a indiqué hier l'Organisation pétrolière sur son site web.

Par Mahi O.

Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). La moyenne du prix du panier de l'Opep a connu une hausse de 4,41 dollars en avril comparativement à celle de mars, pour atteindre 70,78 dollars le baril (+6,6%), son plus haut niveau en six mois, selon le dernier rapport mensuel de l'Opep. Par ailleurs, les cours de l'or noir ont terminé la semaine en baisse tout en restant en nette hausse sur la semaine. Le baril de Brent de la mer du Nord avait fini vendredi en baisse de 41 cents par rapport à la clôture de jeudi. A New York, le WTI avait cédé 11 cents. Cette baisse a été enregistrée avant la quatorzième réunion du comité ministériel de suivi Opep et non-Opep (JMMC) à Djeddah en Arabie saoudite. Ainsi, des ministres de l'Energie des pays membres de l'Opep et leurs partenaires se sont réunis dimanche à Djeddah. Co-présidé par le Royaume



Ph.D. R.

d'Arabie saoudite et la Russie, le JMMC est composé également de l'Algérie, les Emirats arabes unis, l'Iraq, le Kazakhstan, le Koweït, le Nigeria et le Venezuela. Le JMMC est chargé d'examiner le rapport mensuel préparé par son Comité technique mixte (JTC) et les développements récents sur le marché mondial du pétrole, ainsi que les perspectives pour le reste de l'année 2019. Les pays de

l'Opep sont «unanimement dans leur volonté de continuer à travailler pour arriver à la stabilité entre l'offre et la demande», a indiqué dimanche le ministre de l'Energie saoudien, Khaled al-Faleh. A noter qu'une réunion décisive est programmée pour juin prochain à Vienne afin de discuter de la décision de renouvellement de leur accord de réduction de la production. Il s'agit de la sixième rencontre

ministérielle des pays Opep et non Opep qui sera précédée par la 176e conférence de l'Opep programmée pour le 25 juin. En décembre dernier, l'Organisation avait convenu avec dix pays producteurs non-Opep, la Russie à leur tête, d'une baisse conjointe de leur production de 1,2 million de barils/jour à partir du 1er janvier 2019, pour une période de six mois, avec une réduction de 800 000 barils/jour par l'Opep et

de 400 000 barils/jour par ces pays producteurs non-Opep. Les pays de l'Organisation ont produit 30,031 Mbj en avril, contre 30,034 Mbj en mars, selon des sources secondaires. La production de l'Organisation a diminué de près de 3 000 barils/jour, en raison notamment d'une forte baisse en Iran. M. O./Agences

## Hydrocarbures

## Eni remporte un bloc d'exploration au large des côtes argentines

Le groupe italien Eni a remporté un bloc d'exploration à fort potentiel au large des côtes argentines, a indiqué hier le groupe dans un communiqué publié sur son site web. «Les autorités argentines ont officiellement attribué la licence d'exploration du bloc offshore MLO 124 à un consortium dirigé par le groupe Eni», lit-on dans le communiqué, qui précise que

la candidature du groupe a été retenue suite à la réussite de son offre dans le cadre de la procédure de candidature internationale «Ronda Costa Afuera n. 1» tenue le 16 avril 2019. Le bloc MLO 124 est situé au large de la marina de Cuenca, dans la Malvinas (bassin des Malvinas), à environ 100 km au large de la côte de la Terre de Feu, et couvre une superficie de

4 418 km<sup>2</sup> par des profondeurs allant de moins de 100 à 650 mètres. Eni détient une participation directe de 80% et est l'opérateur d'un consortium comprenant également Tecpetrol SA et Mitsui et Co. Ltd, avec 10% chacun. L'activité à mener à bien, au cours des quatre années de la première phase de la période d'exploration, consiste principalement en un levé

géophysique 3D couvrant l'ensemble du bloc et d'autres levés de terrain à potentiel géophysique. Eni est présente en Argentine depuis 1991 avec sa filiale Eni Argentina Exploracion y Explotacion SA, qui détient une participation de 30% dans la concession offshore «Tauro-Sirius», située dans les eaux peu profondes de Tierra del Fuego. Salem K.

## Changes

## Le dollar en hausse, le yen en perte de vitesse cette semaine

Le dollar a enregistré une hausse hier matin face à l'euro et au yen, les investisseurs se détournant de la monnaie nippone après la publication par le Japon d'une croissance meilleure que prévu au premier trimestre, mais qui masque de larges faiblesses. Vers 06h30 GMT, l'euro s'échangeait à 1,1152 dollar, contre 1,1158 dollar vendredi à 21h00 GMT. «Il n'y aura de nouveau que peu d'événements (lundi) pour faire évoluer le marché, cela vaut la peine

de s'attarder sur la croissance publiée par le Japon», a commenté Mizuho Securities dans une note. Le PIB japonais a augmenté de 0,5% au premier trimestre, bien meilleur qu'attendu, mais les investisseurs s'inquiétaient notamment d'une baisse de la consommation des ménages. Cette publication reléguait au second plan les craintes liées à la guerre commerciale entre la Chine et les Etats-Unis. Néanmoins, «les nouvelles commerciales resteront une préoccu-

pation pendant un moment», selon David de Garis, analyste pour National Australia Bank. Cette semaine, précise-t-il, l'attention des investisseurs sera centrée sur plusieurs responsables de Banques centrales qui doivent s'exprimer. Par ailleurs, la livre britannique se reprenait hier matin, après être tombée vendredi à son plus bas niveau en trois mois. L'opposition travailliste a en effet rompu les pourparlers sur le Brexit avec la Première ministre britannique,

arguant de la «faiblesse» de Theresa May. Cette dernière a été sommée par son parti de préparer son départ cet été. Vers 06h30 GMT, la livre britannique remontait, à 87,61 pence pour un euro, contre 87,72 jeudi soir et à 1,2729 dollar, contre 1,2724 la veille. La devise japonaise était stable face à la monnaie européenne, à 122,81 yens pour un euro contre 122,80 vendredi soir, et en légère baisse face au dollar, à 110,12 yens contre 110,08 yens. La devise

suisse était également stable face à la monnaie unique, à 1,1281 franc suisse pour un euro contre 1,1280 vendredi soir, et reculait face au billet vert, à 1,0116 franc suisse pour un dollar au lieu de 1,0110 la veille. L'once d'or valait 1 276,14 dollars, contre 1 277,55 dollars la veille au soir. Enfin, le bitcoin valait 7 942,19 dollars, au lieu de 7 106,31 dollars vendredi soir, selon des chiffres compilés par Bloomberg.

Y. A./Agences

## Japon

## La croissance économique en hausse de 0,5%

La croissance économique du Japon a enregistré une hausse de 0,5% au premier trimestre 2019 en glissement annuel, selon des données communiquées hier par les autorités du pays. Il s'agit du

deuxième trimestre consécutif de hausse après +0,4% fin 2018 (chiffre révisé), alors que les analystes s'attendaient à une petite contraction sous l'effet d'une conjoncture internationale incertaine. Toutefois, la

consommation des ménages a baissé (-0,1%), tout comme les investissements non-résidentiels des entreprises (-0,3%). Les signes de ralentissement de la troisième économie mondiale ont récemment alimenté

les spéculations quant à un nouveau report de la hausse de la taxe sur la consommation (de 8% à 10%), prévu en octobre. Par ailleurs, le produit intérieur brut (PIB) du Japon a augmenté de 2,1% en rythme annuali-

sé, sur la période janvier-mars, selon les statistiques officielles du Japon, après une progression de 1,6% en lecture définitive sur la période octobre-décembre.

R. E.

## CNAC Oran

# Plus de 70 projets avalisés depuis début 2019

■ La Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) à Oran a avalisé le financement de plus de 70 projets dans différents secteurs d'activités depuis le début de l'année en cours, a-t-on appris de son directeur.

Par Anissa H.

Plus de 72 projets ont été avalisés et financés par la Cnac sur 102 dossiers accueillis depuis le début d'année en cours, a indiqué Noureddine Sahraoui, qui a ajouté que le restant des dossiers seront étudiés suivant un calendrier préalablement mis en place au niveau de la commission de sélection, d'approbation, de financement et d'agrément à la Cnac. Ces commissions sont composées d'un conseiller animateur de la Cnac chargé de l'accompagnement du chômeur porteur d'un projet et de repré-

sentants du wali, de la direction de l'emploi, des impôts, de l'Agence nationale de l'emploi Anem, des banques concernées et de la chambre professionnelle. Cette commission se charge de l'examen des projets soumis pour aval concernant la faisabilité et le financement. Des projets financés concernent la création d'agences de publicité, d'assurances, des auto-écoles, des services de transport sanitaire, des métiers de bâtiment, de plomberie, de soudure, des bureaux d'avocat, des cabinets médicaux ou encore le recyclage des produits non ferreux, a-t-on fait savoir. Pour encourager les jeunes vers différents modes de



soutien de la Cnac, plusieurs mesures ont été prises devant contribuer à augmenter le nombre de micro-entreprises et lutter contre le chômage en relevant l'âge des bénéficiaires à 55 ans, en plus de la possibilité de faire bénéficier la communauté résidant à l'étranger et le déblocage du financement des véhi-

cules utilitaires intégrés dans un projet précis. En 2018, l'antenne d'Oran de la Cnac a financé 52 projets d'investissement dans les secteurs des services, de l'industrie et de l'agriculture créant 130 emplois. La Cnac ambitionne d'augmenter le nombre d'entreprises créées cette année grâce à son financement par rapport à

l'année dernière, en tablant sur le chiffre 450 entreprises comme objectif à atteindre surtout avec les nouvelles mesures décidées. Cependant, l'affluence est encore faible à ce jour, a ajouté M. Sahraoui espérant une amélioration du nombre de projets dans les mois prochains.

A. H. / APS

## Blida

## Réception de nombreux établissements éducatifs à la prochaine rentrée scolaire

De nombreux établissements éducatifs (tous paliers confondus) seront réceptionnés à la prochaine rentrée scolaire à Blida, en vue de réduire la surcharge des classes et d'améliorer les conditions de scolarité des élèves, a-t-on appris auprès de la direction du secteur.

Il s'agit notamment, de trois lycées attendus à la réception à Oued Djer (800 places pédagogiques), El Affroune (800 places) et Larbaâ (1000 places). Cette dernière localité verra aussi, l'ouverture d'un CEM à la même date.

La rentrée 2019/2020 à Blida verra, également, la réception de quatre cantines scolaires, assurant chacune une moyenne de 200 plats/j, au niveau des communes de Larbaâ, El Affroune, Mouzaia et Soumaâ. Aussi, une

enveloppe de 147 millions de DA a été affectée, selon la même source, au réaménagement de 46 établissements éducatifs, dont 26 groupes scolaires. Une autre enveloppe de 187 millions de DA a été destinée, au titre du Fond de garantie et de solidarité des collectivités locales, à la réa-

lisation de travaux de réparation au profit de 33 écoles primaires réparties à travers les localités de Blida, Bouârfa, Ouled Yaich, Beni Merad, Boufarik, Soumaâ, Guerouaou, Bouinane, Chebli, El Affroune, Mouzaia, Ain Romana, et Chiffa. En dépit des efforts consentis pour l'amélioration des

conditions de scolarité au niveau des établissements du secteur, un déficit est accusé au volet aménagements, d'où la proposition introduite, par la direction de l'éducation de Blida, pour le réaménagement (travaux de plomberie, peinture, étanchéité, entre autres) de 60 écoles pri-

maires à travers 13 communes. Le secteur éducatif local compte 571 établissements, dont 379 écoles primaires (à raison de 35 élèves par classe), 143 CEM et 49 lycées.

Nabila T.

## Ouargla

## Extension de la superficie dédiée à la culture de la menthe verte

Les superficies dédiées à la culture de la menthe verte à Ouargla ont connu une légère extension durant la saison agricole 2018-2019, comparativement à la saison l'ayant précédée, passant de 254 à 390,5 hectares, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Plus de 4 901

quintaux de menthe verte ont été récoltés à ce jour sur 149,25 hectares dans le cadre de l'actuelle campagne de récolte qui se poursuivra jusqu'à la fin de la saison agricole, a-t-on précisé. La production de cette plante aromatique disponible quasiment tout le long de l'année, avec une baisse notable en hiver, a atteint

l'an dernier les 16.002 quintaux, sur une surface de 254 hectares, soit un rendement de 63 quintaux à l'hectare, indique la même source. La culture de la menthe verte, destinée notamment à l'autoconsommation et à la commercialisation, est pratiquée actuellement sur de petites parcelles se répartissant sur plu-

sieurs régions, telles que N'goussa, Sidi-Khoulied, Hassi-Benabdallah, El-Hedjira, El-Alia, Nezla, Témacine, Mégarine et Sidi-Slimane, selon la DSA. La menthe verte, très connue pour ses utilisations thérapeutiques, culinaires et comme ingrédient surtout pour l'aromatisation du thé, est un produit du terroir à valoriser, au regard des multiples avantages économiques qu'il apporte, estiment des agriculteurs locaux. Le développement de la production de la menthe revêt une importance non seulement pour l'industrie agro-alimentaire, et pharmaceutique et parapharmaceutique comme matière première, mais aussi pour dégager des revenus «appréciables» aux cultivateurs, indique-t-on.

A. O.

## Djelfa / Charef

## Près d'un milliard de DA affecté à l'amélioration du cadre de vie des citoyens

Une dotation globale de près d'un milliard de DA a été affectée à la réalisation de projets de développement visant l'amélioration du cadre de vie des citoyens dans la daïra de Charef (à 50km à l'ouest de Djelfa), a-t-on appris, dimanche, auprès de son responsable, Mahdjoubi Salah. Une part léonine de cette dotation financière dégagée sur le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales 2019, a été destinée à la commune de Charef, soit 520 millions de da affectés à la réalisation de 26 opérations de développement relatives à l'aménagement de réseaux d'assainissement et d'Aep, l'éclairage public, la jeunesse et le tourisme, à indi-

qué M.Mahdjoubi. Une fois opérationnels, ces projets, ayant enregistré un retard dans leur lancement à cause de procédures légales, «seront d'une contribution certaine dans la couverture des besoins et doléances des citoyens de la commune de

Charef», a-t-il, en outre, estimé. Le chef de la daïra de Charef a fait part d'une autre enveloppe de 240 millions de DA destinée à la commune de Keddid, pour la réalisation de 12 opérations de développement, au moment où la commune de Yakoub, de la

même daïra, a bénéficié d'une dotation pour la concrétisation de 12 projets. «Une bonne partie des projets en réalisation dans les communes de Keddid et Yakoub ont déjà été réceptionnés», a-t-il souligné.

APS

## Tizi-Ouzou/ Aït Yahia Moussa

## Raccordement de plus de 800 foyers au réseau de gaz naturel

Un total de 866 foyers a été raccordé au réseau de gaz naturel au village d'Aït Ravmoune, dans la commune d'Aït Yahia Moussa (20 km au sud-ouest de Tizi-Ouzou), a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la wilaya. Cette opération, qui coïncide avec la célébration de la Journée nationale de l'étudiant, a été l'occasion pour

le wali, Mahmoud Djemaa, qui en a donné le coup d'envoi, de rappeler les «sacrifices» consentis par le peuple algérien durant la guerre de Libération nationale. Lors de cette visite, le chef de l'exécutif local s'est, également, enquis des doléances de citoyens et de leurs propositions en promettant de leur donner suite «dans la mesure de la disponibi-

lité des moyens». Aït Yahia Moussa, qui compte plus de 25 000 habitants, est l'une des communes enregistrant un faible taux de raccordement au réseau de gaz naturel dans la wilaya, avec seulement 40% des foyers raccordés.

R. R.



Lutte armée sahraouie

# Une célébration sur fond d'attachement à l'autodétermination

■ La date du 20 mai 1973 demeure un événement historique pour les Sahraouis qui avaient décidé, ce jour-là, sous la houlette du Front Polisario, unique et légitime représentant du peuple sahraoui, de prendre les armes pour arracher leur indépendance face à l'occupation d'abord espagnole et ensuite contre le Maroc, qui avait envahi les territoires sahraouis en 1975.

Par Faten D.

Le peuple sahraoui a célébré, hier, le 46<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la lutte armée contre les forces d'occupation marocaines, dans un contexte marqué par les acquis réalisés en faveur de la cause sahraouie au double plan continental et international ainsi que l'attachement des Sahraouis à leur droit à l'autodétermination.

La date du 20 mai 1973 demeure un événement historique pour les Sahraouis qui avaient décidé, ce jour-là, sous la houlette du Front Polisario, unique et légitime représentant du peuple sahraoui, de prendre les armes pour arracher leur indépendance face à l'occupation d'abord espagnole et ensuite contre le Maroc, qui avait envahi les territoires sahraouis en 1975.

A cette date historique, un groupe de combattants sahraouis avait décidé d'attaquer le poste espagnol d'El Khanga, à l'est de la ville de Smara. Cette opération annonçait alors le déclenchement de la lutte armée dans le Sahara occidental, suivant les résolutions prises dix jours avant, soit le 10 mai, lors du congrès constitutif du Front Polisario qui avait décrété dans son texte fondateur que «c'est par le fusil que la liberté sera arrachée».

«La révolution à Seguia El Hamra et Rio de Oro s'est déclenchée parce qu'il existe un peuple. Ce peuple possède son identité nationale, sa propre civilisation, ses propres principes, ses propres valeurs, sa propre organisation. Ce peuple existe et survivra à la trahison du colonialisme, à l'agression des régimes réactionnaires et à leurs manœuvres», avait écrit le défunt El Ouali Mustafa Sayed, premier secrétaire général du Front Polisario, mort en martyr le 9 juin 1976.

L'Armée de libération populaire sahraouie (ALPS) devait donc faire face, à partir de la fin de l'année 1975, à l'invasion militaire marocaine lors de laquelle des armes lourdes avaient été utilisées parallèlement au bombardement, par l'aviation, des populations, ciblant des femmes, des enfants et des personnes âgées, morts au napalm et au phosphore.

Face à ces terribles exactions et crimes contre l'humanité, l'Armée sahraouie avait décrété une offensive généralisée contre les forces d'occupation, remportant sur le terrain des victoires militaires, et ce, malgré le soutien apporté notamment par l'ar-



mée française et israélienne aux forces royales marocaines.

La lutte armée, ayant duré 16 ans, avait permis aux unités de l'Armée sahraouie de forcer le régime marocain à accepter en 1991 le plan de paix sous l'égide de l'ONU, qui prévoyait un cessez-le-feu et la tenue d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, actions confiées à la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso).

Aujourd'hui, l'Armée sahraouie se renforce en éléments et en logistique, en comparaison au premier groupe de résistants qui avait déclenché la lutte armée, tandis que l'Etat sahraoui exerce sa pleine souveraineté sur les territoires recouverts lors de la guerre de libération, à travers l'établissement d'institutions socioculturelles et administratives organisées et régies par des mécanismes juridiques et législatives sahraouis.

La célébration du 46<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la lutte armée permet aux Sahraouis de tirer des enseignements dans l'espoir de fonder un Etat fort, parachever la souveraineté nationale sur tout le territoire et la préserver de toute menace. «C'est également une opportunité pour rassembler toutes ses forces et tracer la voie vers la victoire, la liberté et l'indépendance», avait écrit l'Agence de presse sahraouie (SPS).

## Des acquis diplomatiques et juridiques

La commémoration de la date de déclenchement de la lutte armée intervient également

dans un environnement particulier à la lumière de développements «sans précédent» enregistrés aux niveaux international et continental et d'un intérêt croissant envers la cause sahraouie, suite à l'appel du Conseil de sécurité dans son dernier rapport à la reprise des négociations entre les parties au conflit, à savoir le Front Polisario et le Royaume du Maroc.

Les Nations unies avaient supervisé la table ronde, organisée les 5 et 6 décembre 2018, dans le cadre des négociations directes entre les parties au conflit, en vue de relancer le processus onusien visant le règlement du conflit au Sahara occidental et le respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

L'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Kohler, avait présidé les travaux de la deuxième table ronde sur le Sahara occidental occupé, en présence des parties au conflit (Maroc et front Polisario) et des pays voisins, l'Algérie et la Mauritanie.

La dernière décision du conseil de sécurité onusien 2468 portant prorogation du mandat de la Minurso de six mois au lieu d'une année reflète, en outre, l'intérêt accordé par ce Conseil à la cause sahraouie et à trouver rapidement une solution garantissant au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination, conformément à la charte onusienne et aux résolutions pertinentes du conseil de sécurité», souligne-t-on.

Au niveau continental, la célébration survient dans un contexte marqué par les «acquis» poli-

tiques et diplomatiques, dont la consécration du statut du la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en tant que membre fondateur de l'OUA (JA actuellement), et ce, «en dépit des complots du Maroc et de ses alliés», affirment les observateurs.

Dans ce contexte, l'UA a joué un rôle dans la relance de la question sahraouie, en pressant le Maroc à s'asseoir aux côtés des Sahraouis lors de toutes les rencontres organisées par l'Organisation panafricaine.

Quant à la bataille juridique menée par le Front Polisario notamment au niveau de l'UE, la décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) de février 2018 qui considère que l'inclusion du territoire du Sahara occidental dans le champ d'application de l'accord de pêche est «une violation» de plusieurs règles du droit international commun régissant les relations UE-Maroc, notamment

le principe d'autodétermination, a constitué «un tournant décisif» pour la question sahraouie.

Cette décision a été appuyée par une autre décision de la CJUE, rendue en décembre 2016, stipulant que Maroc et le Sahara occidental sont deux territoires distincts, et par conséquent tout accord conclu entre l'UE et le Maroc «ne peut inclure les territoires sahraouis», et toute exploitation des ressources naturelles sahraouies «exige le consentement du peuple sahraoui, à travers son seul et unique représentant légitime, le Front Polisario».

Dans le même contexte, aucun Etat ou organisation ne reconnaît les visées expansionnistes du Maroc au Sahara occidental qui demeure une question de décolonisation, selon les résolutions et recommandations de l'Assemblée générale de l'ONU et de son Conseil de sécurité.

F. D./APS

Tunisie

## Quinze migrants interpellés à Ben Guerdane

QUINZE MIGRANTS clandestins, dont dix hommes et cinq femmes, ne disposant d'aucun document d'identité sur eux, ont été interpellés samedi soir par les patrouilles militaires déployées dans le secteur de Ben Guerdane, a rapporté l'agence tunisienne TAP. «Parmi les quinze personnes appréhendées âgées de 16 à 32 ans, onze sont de nationalité ivoirienne, trois du Soudan et un du Sénégal», selon un communiqué du ministère de la Défense nationale tunisienne.

Par ailleurs, deux autres clandestins de nationalité soudanaise ont été interpellés par les patrouilles militaires déployées dans le secteur de Tataouine, alors qu'ils entraient illicitement sur le territoire tunisien en provenance de Libye, a indiqué la même source. Les clandestins ont été remis à la Brigade de la garde frontalière de Choucha et de Tataouine pour prendre les mesures nécessaires à leur rencontre.

R. M.



Autriche

# A l'agonie, la coalition droite-extrême droite se déchire

■ L'expérience d'un gouvernement droite-extrême droite paraît vivre ses dernières heures en Autriche, à quelques jours des élections européennes, avec le départ attendu de tous les ministres FPÖ, emportés par une sulfureuse vidéo où le leader nationaliste Heinz-Christian Strache était disposé à se compromettre avec la Russie.

Le Parti de la liberté d'Autriche (FPÖ) a annoncé hier qu'il retirera tous ses ministres du gouvernement formé avec les conservateurs si le chancelier Sebastian Kurz confirme son intention de limoger le ministre de l'Intérieur, Herbert Kickl, avant les législatives anticipées qui devraient avoir lieu en septembre. Après le scandale qui a entraîné ce week-end la chute du numéro deux du gouvernement et patron de l'extrême droite, Heinz-Christian Strache, une nouvelle crise s'est nouée autour de M. Kickl, tête pensante du FPÖ et responsable politique controversé. Sebastian Kurz veut le départ immédiat de ce ministre dont il juge les fonctions incompatibles avec le déroulement de l'enquête sur la vidéo tournée secrètement dans une villa d'Ibiza en 2017 mettant en cause M. Strache. «Il est clair que M. Kickl ne peut pas enquêter sur lui-même», a martelé le chancelier. Un tel limogeage se traduira par un départ de tous les ministres FPÖ du gouvernement, a prévenu Norbert Hofer, ministre

des Transports et nouveau chef désigné du parti. Durant les 18 mois au pouvoir de la coalition, le ministre de l'Intérieur s'est retrouvé au centre de nombreuses polémiques. Il a provoqué un scandale national en faisant perquisitionner, à peine entré en fonction, le siège des services de sécurité intérieure (BVT). De nombreux documents sensibles ont été saisis et, jugeant la fiabilité du BVT affectée, des services de renseignement alliés ont pris leurs distances avec cette institution. Le FPÖ détient encore les cinq portefeuilles de l'Intérieur, des Affaires étrangères, de la Défense, des Transports et Infrastructures, du Travail et de la Santé. Le chancelier Kurz a solennellement appelé hier tous les partis d'opposition, dont l'extrême droite, à «garantir la stabilité» du pays ébranlé par l'éclatement de la coalition. Cette crise a conduit à la convocation d'élections anticipées. La droite conservatrice de M. Kurz et la droite nationaliste à tendance eurosceptique incarnée par le



PH. &gt; D. R.

FPÖ, alliées depuis 2017, s'étaient rejointes sur une ligne dure contre l'immigration. Les dirigeants des deux formations affichaient volontiers leur entente comme un modèle duplicable à l'échelle de l'Union européenne où les formations nationalistes ont multiplié les succès électoraux ces dernières années et espèrent se renforcer au Parlement européen, à l'issue du scrutin organisé dans l'UE du 23 au 26 mai. Après la crise politique provoquée par «Ibiza-gate», des responsables européens ont mis en garde contre le vote pour l'extrême droite à ces élections cruciales pour l'avenir

de l'Europe. Le chef de file des conservateurs européens, l'Allemand Manfred Weber, a dit en tirer une «leçon claire»: «il ne faut donner à ces radicaux aucune influence sur notre Europe». La chancelière allemande Angela Merkel a appelé à résister aux «politiques qui sont à vendre», dans une référence directe au scandale autrichien. La vidéo d'Ibiza montre un dirigeant politique qui «n'a clairement pas l'intérêt de l'Europe au cœur», a commenté un porte-parole de la Commission européenne. Dans les déclarations alcoolisées de M. Strache enregistrées en caméra cachée lors

d'un rendez-vous organisé pour le piège, l'ancien chef de l'extrême droite envisageait l'octroi de contrats publics autrichiens en échange de soutiens financiers russes. Il évoquait également un système de financement illégal du FPÖ, un parti qu'il dirigeait depuis 2005, dans les extraits révélés vendredi par des médias allemands mais dont l'origine n'a pas été établie. Les documents dévoilés par la presse sont examinés par la justice autrichienne qui devra dire si les propos de M. Strache sont passibles de poursuites.

Rosa C.



## Impuissance

Agression

Par Fouzia Mahmoudi

L'état des relations entre l'Iran et les États-Unis semble bel et bien être revenu à celui qui a précédé la signature de l'Accord historique, sur le nucléaire en 2015. Aujourd'hui, une année après le retrait des États-Unis de cet accord sous l'impulsion de Donald Trump et le rétablissement des sanctions visant l'Iran rien ne va plus entre Téhéran et Washington. Et cette semaine encore le président américain a menacé l'Iran de destruction en cas d'attaque contre des intérêts américains. «Si l'Iran veut se battre, ce sera la fin officielle de l'Iran. Plus jamais de menaces à l'encontre des États-Unis», a lancé Trump sur Twitter. Les tensions entre Washington et Téhéran se sont exacerbées ces derniers jours après que les États-Unis aient annoncé le déploiement dans le Golfe du porte-avions «Abraham Lincoln» et de bombardiers B-52, invoquant des «menaces» de la part de l'Iran. Le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif a cependant minimisé samedi la possibilité d'une nouvelle guerre dans la région. Javad Zarif s'est dit «certain (...) qu'il n'y aurait pas de guerre puisque nous ne souhaitons pas de conflit et puisque personne ne se fait d'illusion quant à sa capacité à affronter l'Iran dans la région», a rapporté l'agence officielle iranienne d'informations Irna. Javad Zarif a toutefois répondu aux dernières menaces de Donald Trump à l'encontre de son pays en affirmant que «les railleries génocidaires» du président américain ne mettraient «pas fin à l'Iran». «Les Iraniens sont restés debout pendant des millénaires alors que leurs agresseurs sont tous partis», a écrit Mohammad Javad Zarif sur son compte Twitter. «M. Trump espère réussir là où Alexandre (le Grand), Genghis (Khan) et les autres agresseurs ont échoué», écrit le ministre sur son compte Twitter en faisant référence à deux conquérants étrangers ayant dominé la Perse (l'ancien nom de l'Iran) à une période donnée de son histoire plurimillénaire. «#NeJamaisMenacerUnIranien. Essayez le respect - ça marche», a également retortiqué Zarif à l'hôte de la Maison-Blanche. Mais ce dernier conseil du ministre iranien tombera certainement dans l'oreille d'un sourd du côté américain alors que Donald Trump semble encore plus décidé que George W. Bush à provoquer l'Iran et peut-être même à se lancer dans une nouvelle guerre au Moyen-Orient. Mais à un peu moins d'un an et demi de la prochaine présidentielle cela pourrait ne pas être une si bonne idée pour Trump qui a largement conquis les masses électorales en promettant que s'il était élu président il se garderait contrairement à son adversaire Hillary Clinton de mener des guerres coûteuses avec l'argent des contribuables à l'autre bout du monde.

F. M.

## Cambodge

### Commémoration pour les victimes des Khmers rouges

Le Cambodge a commémoré hier les quelque deux millions de personnes mortes sous le régime des Khmers rouges (avril 1975-janvier 1979). Des centaines de personnes se sont rassemblées dans les «champs de la mort» de Choeng Ek, à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Phnom Penh, pour marquer la «Journée de la commémoration». Autrefois nommée «Journée de la haine», elle rappelle le 20 mai 1976, quand Pol Pot, le numéro un des guérilleros maoïstes parvenus au pouvoir, décréta la fin de la famille, les repas en commun obligatoires et les camps de travail forcé. Des prières ont été prononcées et des étudiants en noir, armés de fusils, couteaux et cannes de bambou ont reconstitué des scènes terribles. «Nous rejoignons des scènes afin de rappeler le régime génocidaire de Pol Pot et la cruauté dont le peuple cambodgien a souffert», déclare à l'AFP Chhaem Khleuon, un enseignant des beaux-arts qui

incarne un cadre khmer rouge. Dans l'assistance, certains pleuraient. «Ces scènes font revenir mes sentiments sous l'ère Pol Pot, avec les tueries haineuses», confie Chan Ren, âgée de 62 ans et qui a perdu plus de dix proches sous le régime khmer rouge. «Aujourd'hui, les gens viennent prier pour les âmes de ceux qui ont été tués par les Khmers rouges». Environ un quart de la population est mort d'épuisement, de famine, de maladies ou à la suite de tortures et d'exécutions pendant que les Khmers rouges dirigeaient le pays, lui imposant leur utopie agraire. Leur régime a été renversé en 1979 par l'intervention armée du Vietnam. Cheoung Ek est un site de massacre découvert en 1980, contenant les restes de quelque 15 000 personnes dans 129 charniers. Certains responsables du régime ont été jugés par un tribunal international créé par l'ONU, critiqué pour la lenteur des procédures. Pol Pot est mort libre en

1998. En novembre 2018, les deux plus hauts dirigeants khmers rouges encore en vie – l'idéologue Nuon Chea (92 ans), et le chef de l'État Khieu Samphan (87 ans) – ont été condamnés à la prison à vie pour génocide, un chef d'accusation retenu pour la première fois par le tribunal 40 ans après la chute du régime. Ce procès sera probablement le dernier intenté contre d'ex-membres du régime. Le Premier ministre actuel, Hun Sen, lui-même ancien cadre khmer rouge, a demandé qu'aucun autre suspect ne soit renvoyé devant le tribunal, invoquant de potentiels troubles dans le royaume. Hormis Nuon Chea et Khieu Samphan, le tribunal n'a condamné en 2012 que Duch, de son vrai nom Kaing Guek Eav, chef de la prison S-21, où 15 000 personnes ont été torturées avant d'être exécutées dans les «champs de la mort». Il purge aussi une peine de détention à perpétuité.



Blida

# Le palais Aziza retrouvera bientôt son lustre d'antan

■ Le palais Aziza de Beni Tamou (Blida) devrait retrouver son lustre d'antan avant la fin de l'année en cours, suite à la programmation d'une opération de relogement au profit des familles l'occupant actuellement, pour sa transformation en musée.

Par Racim C.

Une fois ce monument historique, unique du genre dans la région, «restitué», la commune déshéritée de Beni Tamou sera promue en une destination culturelle touristique de choix pour tous les amoureux de l'histoire des différentes wilayas du pays.

«Les familles, au nombre de neuf, résidant depuis 1962 au palais Aziza, seront relogées avant la fin de l'année en cours, en vue de la transformation de la bâtisse en musée, après restitution de son cachet originel islamique», a annoncé à l'APS le secrétaire général de la commune de Beni Tamou, Mohamed Hadj Amar, précisant que ces familles ont été programmées pour faire partie des bénéficiaires d'un projet de 150 logements destinés à l'éradication de l'habitat précaire, actuellement en cours de concrétisation, à la cité «Zouani» de Beni Tamou.

«Le projet sera réceptionné en septembre prochain, ou au plus tard avant la fin de l'année», a-t-il assuré.

Mohamed Hadj Amar a justifié le retard mis dans le relogement de ces familles par le fait que ces dernières ont toujours refusé les propositions, en la matière, qui leur ont été faites par les autorités locales, la dernière en date étant une opération de relogement en 2016, dont des décisions d'affectation leur ont été destinées avant d'être annulées car, a-t-il souligné, «ils avaient refusé leur relogement, en exprimant leur souhait de demeurer dans la commune de Beni Tamou».

«Cette doléance a été prise en considération, car il s'agit de familles algériennes, qui de plus relèvent de familles de chouhada et de moudjahidine, dont les parents ont beaucoup donné pour l'indépendance de l'Algérie, mais qui au lendemain de l'indépendance n'ont pas trouvé d'autre lieu où loger que le palais Aziza», a encore expliqué M. Hadj Amar.

Il a estimé que l'évacuation du palais Aziza interviendra «avant fin 2019, si le plan de travail fixé est respecté».

Une enveloppe de 750 millions de DA avait été affectée, en 2016, à la restauration de la bâtisse, mais la présence de ces familles constituait une entrave au projet, a-t-il souligné, car les travaux de restauration présentent un risque d'effondrement, est-il signalé de même source.

Interrogé sur le projet de transformation du palais Aziza en musée, Mohamed Hadj Amar a indiqué que la commune n'a «aucune information sur le



sujet», mais si le projet venait à être concrétisé, il «constituerait une source de revenus non négligeable pour la localité», a-t-il observé.

Une fois les familles résidant au palais Aziza évacuées, l'édifice bénéficiera, selon le directeur de la Culture de la wilaya, Lhadj Meshoub, d'une opération de restauration visant l'élimination de toutes les modifications apportées par les habitants en son sein (notamment de nouvelles pièces, et des escaliers) et la restitution du cachet originel de ce monument historique, dont chaque recoin a été témoin de la vie fastueuse de la fille aimée du Dey Hussein. Outre la transformation de la bâtisse, une fois restaurée, en un musée

public, le responsable a fait part d'une décision d'exploitation de l'assiette y attenante pour en faire un jardin englobant toutes les commodités nécessaires susceptibles de relever son attractivité auprès des familles notamment.

M. Meshoub n'a pas manqué, en outre, de souligner l'importante contribution attendue de ce projet de musée dans «la promotion de la commune de Beni Tamou en un pôle touristique et culturel pour les visiteurs nationaux et étrangers».

**Le palais Aziza : d'un palais «royal» à un vieil immeuble collectif**

Une tournée de l'APS sur les

lieux a permis de faire le constat de l'extrême état de dégradation du palais Aziza, à commencer par son portail complètement détérioré, ne cachant plus rien de la bâtisse désormais transformée en un vieil immeuble collectif, avec de nombreuses pièces et des murs de séparation ajoutés dans la cour, au fil du temps et de l'accroissement du nombre des familles y habitant.

Quant aux toitures et murs extérieurs du palais, ils sont dans un état de délabrement tel qu'ils menacent ruine à tout moment.

«Je suis né et j'ai grandi dans cette bâtisse que j'ai toujours refusé de quitter, mais aujourd'hui force est de constater que sa dégradation avancée me rend impatiente d'évacuer dans les

plus brefs délais», a confié une habitant du ksar.

Lui emboitant le pas, sa voisine estime que si le palais «présentait le seul refuge pour sa famille au lendemain de l'indépendance, vu que les familles y résidantes étaient peu nombreuses, la situation a changé avec le temps, car les enfants ont grandi et ont construit leur propres familles, au point que la bâtisse est devenue trop exigüe», a-t-elle déploré.

Intervenant, un jeune homme lui coupe la parole pour lancer un appel aux autorités locales en vue de «leur évacuation de cette bâtisse historique, dans les plus brefs délais».

Il a déploré le fait que les promesses des responsables locaux soient demeurées «lettres mortes, en dépit de la gravité de notre situation», a-t-il estimé.

Le palais Aziza remonte à l'époque de la présence ottomane en Algérie, précisément à l'année 1797, quand le Dey Hussein avait construit deux palais à sa fille Aziza, suite à son mariage avec le Bey de Constantine, le 1<sup>er</sup> à La Casbah d'Alger et le second à Beni Tamou.

Tombée amoureuse du palais de Beni Tamou, la fille du Dey y passa une grande partie de sa vie, car elle appréciait particulièrement le climat doux de la région et ses beaux paysages offrant une vue imprenable sur les monts de Chréa.

La bâtisse avait été exploitée au début du colonialisme français en tant que prison, avant sa transformation en caserne militaire, puis en résidence du parachutiste Lagarde jusqu'en 1962.

R. C./APS

Batna

## La dechra de Menâa, un village millénaire en péril

Village millénaire de la région des Aurès, la dechra de Menâa, noyau lointain de la ville du même nom située à 85 km au sud de Batna, croule sous le poids de l'âge et risque tout bonnement de disparaître si rien n'est fait pour contrer l'action du temps.

Il n'est nul besoin d'être expert pour constater l'état de délabrement de la dechra de Menâa causé par l'absence d'entretien et de mesures de protection, une absence qui menace inexorablement l'existence d'une cité séculaire se voulant l'archétype de l'architecture amazigh.

La menace qui pèse sur cette dechra est de plus en plus pressante après l'effondrement d'une bâtisse et la fissuration de l'un de ses remparts, enregistrés cette année suite à d'importantes chutes de pluie ayant conduit à la fermeture de l'une des entrées du village, a confié le président de l'Assemblée populaire de la commune de Menâa, Mezati Nakous.

«Ce rempart de plus de 8 mètres peut s'écrouler à n'importe quel moment sur les passants», a mis en garde cet élu, déplorant le manque de moyens financiers dont dispose sa commune mais aussi l'absence de main d'œuvre qualifiée nécessaire aux travaux de restauration.

Anciennement appelée Tfilzi, la dechra de Menâa avec ses maisons construites généralement sur deux niveaux, est jusqu'à aujourd'hui habitée par de nombreuses familles qui ont jalousement préservé leur mode de vie pour conférer aux lieux un charme des plus saisissants.

Classée site naturel 1928, la dechra de Menâa attend toujours sa classification en tant que bien culturel national, a déclaré le directeur local de la Culture, Omar Kebbour, soulignant que ce statut va permettre à ce village de bénéficier des mesures garantissant sa protection contre toute forme de dégradation.

Pour ce faire, il faut préalablement élaborer un dossier détaillé comportant toutes les données archéologiques et historiques mais aussi les relevés topographiques du site, a-t-il dit.

M. Kebbour a ainsi rappelé que les palais de M'doukel avaient été confrontés à la même problématique jusqu'à ce que le dossier de leur classification en tant que biens culturels ne soit soumis en octobre 2018 au ministère de la Culture et à la Commission nationale des biens culturels.

D'aucuns universitaires, spécialistes en architecture et protection du patrimoine, suggèrent à leurs étudiants de prendre ce genre de sites non encore classés comme projets de fin d'études, ce qui non seulement leur permettra d'enrichir la recherche universitaire, mais aussi de contribuer avec leurs travaux à classer et sauvegarder le patrimoine culturel local, a-t-on fait savoir.

Dalil Y.



Ligue des champions d'Afrique  
(finale/aller) WAC-EST

## Etchiali fera partie du trio arbitral de la finale

LA CONFÉDÉRATION africaine de football (CAF) a désigné l'arbitre assistant algérien Abdelhak Etchiali pour faire partie du trio arbitral conduit par l'Egyptien Ghead Grisha, en vue de la finale (aller) de la Ligue des champions prévue vendredi prochain entre le WA Casablanca et l'ES Tunis (22h00). Outre Etchiali, l'arbitre égyptien sera assisté du

Soudanais Walid Ahmed Ali. Il s'agit de la deuxième finale que dirigera Ghead Grisha (43 ans), après celle de l'édition 2015 entre l'USM Alger au TP Mazembe. La finale (retour) se jouera le 31 mai au stade Radès de Tunis. L'horaire du coup d'envoi de la rencontre et les arbitres n'ont pas encore été communiqués.

Athlétisme

## L'entraîneur de Cherrad confiant pour son athlète

LE DEMI-FONDISTE algérien Oussama Cherrad est en «nette progression», s'est félicité son entraîneur Brahim Chettih dans une interview accordée dimanche au site de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). «Cherrad courait le 1500m en 3:42.92 et son objectif était de descendre sous les 3:40.00, chose qu'il a réussie samedi au meeting de Karlsruhe, où il a bouclé la distance en 3:39.46 qui représente un nouveau record personnel pour lui», a indiqué Chettih. Cherrad a terminé deuxième de cette course derrière le Belge Isaac Kimell, vainqueur en 3:38.46, mais d'après son entraîneur, «le principal objectif n'était pas de gagner cette course, mais de descendre sous la barre des 3:40.00, et ça a été fait haut la main», s'est-il réjoui. Cherrad avait enregistré un chrono de 3:49.66 aux derniers Championnats d'Afrique, disputés au mois d'avril à Abidjan (Côte d'Ivoire), terminant au pied du podium. Mais depuis, il n'a cessé de travailler. Chettih, qui s'est dit «satisfait de la progression» de son athlète à travers ses dernières prestations en Allemagne, a considéré qu'il

est «sur la bonne voie» et qu'il devrait pouvoir «réussir d'autres bons résultats» à l'avenir. En effet, une semaine avant Karlsruhe, Cherrad, qui appartient encore à la catégorie des moins de vingt ans, avait remporté en réalisant un chrono de 2:22.13 le 1000m du meeting international de Paulezhausen (Allemagne). Une constance et une régularité dans les résultats qui laissent présager une suite favorable. Oussama Cherrad est le 6<sup>e</sup> international algérien de moins de vingt ans à descendre sous la barre des 3:40.00 sur le 1500m, en réalisant un chrono de 3:39.46 au meeting de Karlsruhe. Les cinq autres juniors (U20) algériens qui ont pu descendre sous les 3:40.00 sont Ali Saïdi-Sief (3:37.47), Noureddine Morceli (3:37.87), Abderahmane Anou (3:38.86), Samir Khedhar (3:39.05) et Miloud Abaoub (3:39.37), selon une recherche du directeur de l'organisation sportive de la FAA, Mourad Abdennou. Ces six Algériens intègrent ainsi un cercle fermé comportant 36 athlètes arabes et les 111 du monde, dont 6 seulement d'Europe.

## Tennis / ITF - Daikin Cup Series Ibbou trébuche en finale

LA TENNISWOMAN algérienne Inès Ibbou a perdu le tournoi international féminin Daikin Cup Series clôturé dimanche à Antalya (Turquie), après sa défaite en finale contre la tête de série N.1, la Luxembourgeoise Eleonora Molinaro (2-0). Dominée 6-2 dans le premier set, l'Algérienne de 20 ans s'est bien ressaisie dans le deuxième, opposant une résistance farouche à la Luxembourgeoise et ne vendant que chèrement sa peau (6-4). Malgré la défaite, Ibbou peut se targuer d'avoir réussi un bon

parcours dans l'ensemble, elle qui retrouve la compétition depuis peu après une longue absence due à une blessure. Ce tournoi, disputé du 13 au 19 mai sur terre battue, est le cinquième consécutif pour l'Algérienne à Antalya, où elle a commencé par concéder trois éliminations précoces avant d'atteindre les demi-finales, puis la finale. A l'instar des quatre précédents, ce 5<sup>e</sup> tournoi à Antalya était doté d'un prize-money de 15 000 USD et a drainé la participation de joueuses venues des quatre coins de la planète.

Ligue I Mobilis (29<sup>e</sup> journée)

# Les places africaines et la descente comme enjeu

La 29<sup>e</sup> et avant-dernière journée de la Ligue I Mobilis s'annonce disputée avec des matchs à enjeu, que ce soit pour les formations qui luttent pour le titre et les places africaines ou pour éviter la descente en Ligue I.



Les Usmistes à 90' du bonheur

Par Mahfoud M.

Même si l'actuel leader, l'USM Alger, part favori et ne devrait pas trouver de peine à l'emporter à domicile au stade Omar-Hamadi d'Alger face au MC Oran, il devra être quand même sur ses gardes. En effet, il faut savoir que l'adversaire joue sa survie en Ligue I et se donnera donc à fond pour revenir au moins avec le point du nul pour espérer se sauver, bien sûr en cas de succès lors de son dernier match face au NAHD. Les gars de Soustara sont donc prévenus et doivent se donner à fond s'ils ne veulent pas être pris de cours même à domicile. Après la défaite face à la JSK, les Usmistes n'ont d'autre choix que de l'emporter pour s'assurer le titre. Pas loin, la formation kabyle sera l'hôte du Nasr d'Hussein-Dey et fera tout son possible pour l'emporter et attendre un faux pas des Rouge et Noir. Toutefois, ce ne sera pas évident, d'autant plus que le Nasria espère empocher les trois points du succès pour éviter toute mauvai-

se surprise. De son côté, le Paradou AC qui lutte aussi pour prendre au moins la troisième place qualificative à la Coupe de la CAF aura un déplacement périlleux à effectuer vu qu'il rend visite à l'AS Ain M'illa qui a besoin au moins de trois points pour éviter les calculs et assurer son maintien. Le DRB Tadjenant accueille le CS Constantine avec l'espoir de l'emporter et donc de garder ses chances intactes pour s'assurer la carte du maintien. Les Tadjenantis qui joueront à home auront l'avantage du public et du stade et ne devraient pas trouver de peine à l'emporter. Le choc entre le CA Bordj Bou Arréridj et l'IO Médéa sera celui du maintien, comme celui entre le MO Béjaïa et le CR Belouizdad. Les Bordjiens partent avec les faveurs du pronostic mais doivent quand même faire très attention à cette équipe de Médéa capable du meilleur comme du pire. Les Béjaouis entreront avec une grande détermination pour s'extirper de la zone de turbulence et s'assurer le maintien, mais ce ne sera pas

facile devant une équipe belouizdadie qui nourrit la même ambition. L'USM Bel-Abbès qui est revenue en force ces derniers temps se doit de l'emporter à domicile face au MCA, pratiquement en vacances après avoir perdu tous ses objectifs, pour espérer se rapprocher de plus en plus du maintien. Enfin, le match entre la JS Saoura et l'ES Sétif sera très intéressant à suivre, surtout que les deux équipes souhaitent forcer le destin et décrocher la troisième place même si ce sera difficile, étant donné que le PAC est le plus proche du podium.

M. M.

**Le programme :**  
**Mardi 21 mai à 22h30 :**  
ASAM- PAC (16h)  
USMA-MCO  
DRBT-CSC  
NAHD-JSK  
CABBA-OM  
JSS-ESS  
MOB-CRB  
USMBA-MCA

EN de football

## Ghoulam et Ounas seront convoqués

Les deux joueurs de Naples : le défenseur Fouzi Ghoulam et le milieu offensif Adam Ounas ont été retenus sur la liste élargie de l'équipe nationale de football, en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21

juin - 19 juillet), a annoncé le club pensionnaire de Serie A italienne dimanche sur son compte Twitter. Le Napoli a annoncé que les deux joueurs ont été convoqués par la Fédération algérienne (FAF) qui a commencé depuis quelques

jours à envoyer les convocations aux clubs des éléments concernés par le rendez-vous continental, selon les règlements en vigueur. Si Ounas est régulièrement appelé depuis l'arrivée à la barre technique du sélectionneur national Djamel Belmadi, Ghoulam devrait signer son retour chez les Verts après une longue absence, en raison d'une grave blessure au genou contractée en novembre 2017. A la CAN-2019, l'Algérie évoluera dans le groupe C, basé au Caire, en compagnie du Sénégal, du Kenya et de la Tanzanie. Les Verts entreront en lice face au Kenya le 23 juin, avant de défier le Sénégal le 27 juin, puis la Tanzanie le 1<sup>er</sup> juillet.

Empoli

## Bennacer proche du maintien

Empoli, où évolue le milieu international algérien Ismaïl Bennacer, a décroché dimanche une précieuse victoire dans l'optique du maintien, en battant à domicile le Torino (4-1), à l'occasion de la 37<sup>e</sup> et avant-dernière journée de Serie A italienne de football. Titularisé par l'entraîneur Andreazzoli, Bennacer a pris part à l'intégralité de la rencontre, marquée par la domination des locaux qui ne sont plus relé-

gables, à une journée de l'épilogue. C'est le Genoa, tenu en échec samedi par Cagliari (1-1) qui se retrouve 18<sup>e</sup> et sous pression avant la dernière journée de la week-end prochain, qui verra Empoli se déplacer à Milan pour défier l'Inter. De son côté, le Torino a échoué à se qualifier pour la prochaine Ligue des champions d'Europe et aura même bien du mal à jouer la Ligue Europa. A l'inverse de ce revers, le Toro

reste 7<sup>e</sup>, à cinq points de l'Atalanta Bergame (4), alors qu'il n'a plus qu'un seul match à disputer. Pour la Ligue Europa, l'AS Rome (5<sup>e</sup>) n'est qu'à trois points mais, au jeu des confrontations directes, les Romains sont devant. Pour accrocher la 6<sup>e</sup> place et un tour préliminaire de C3, le Torino doit donc gagner son dernier match face à la Lazio Rome et miser sur un effondrement de l'AC Milan (6<sup>e</sup>).



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi Ouzou

## Une personne tuée dans le renversement d'un semi-remorque

UNE PERSONNE a trouvé la mort dans un accident de la route survenu dimanche peu avant la rupture du jeûne sur la RN12, à hauteur de la commune d'Azazga (35 km à l'est de Tizi Ouzou). Selon les indications fournies par la Protection civile, à l'origine de ce drame, survenu au village Imlal, le renversement

d'un camion semi-remorque transportant du maïs, causant le décès de son conducteur âgé de 40 ans. Le corps de la victime a été acheminé vers la morgue de l'hôpital d'Azazga et une enquête a été diligentée par les services de sécurité pour élucider les circonstances exactes de l'accident. **Hamid M.**

Aéroport Houari-Boumediene

## Tentative déjouée de transfert de centaines de milliers d'euros et de dollars

LES SERVICES des douanes ont déjoué, hier, une tentative de transfert illicite de 570 000 euros et 101 000 USD au niveau de l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger, a-t-on appris auprès de la direction générale des Douanes. La

somme importante saisie se trouvait en possession d'un commerçant algérien en partance pour Barcelone (Espagne), à bord d'un vol de la Compagnie aérienne espagnole, précise la même source. **Ali M.**

Mascara

## Deux morts et un blessé dans deux accidents de la circulation

DEUX personnes ont trouvé la mort et une autre a été blessée dans deux accidents de la circulation survenus hier dans les communes d'Oggaz et Maoussa, dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris des services de la Protection civile. Le chargé de communication de la direction locale de la Protection civile, le lieutenant Tahar Mehenni, a indiqué que le premier accident s'est produit sur l'autoroute Est-Ouest, dans le tronçon traversant Oggaz. Un camion semi-remorque est entré en collision avec un véhicule utilitaire. Le conducteur du véhicule a été blessé alors que la pas-

sagère qui l'accompagnait a succombé à ses blessures. Sa dépouille a été déposée à la morgue de l'EPH de Sig. Le deuxième accident s'est produit près du village de Djoualil, à Maoussa. Un véhicule a mortellement percuté un homme âgé de 55 ans. Les éléments de la Gendarmerie nationale ont ouvert des enquêtes sur les circonstances des deux accidents. Les services de la Protection civile ont enregistré à Mascara, depuis le début du mois de ramadhan, 39 accidents de la route ayant fait deux morts et 44 blessés, a-t-on signalé. **Mahi Y.**

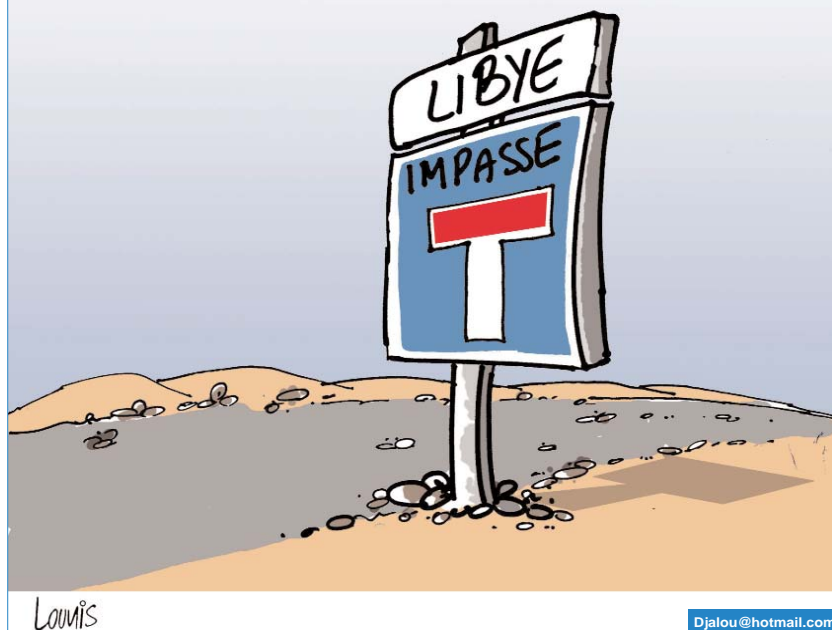
Impôts

## Souscription de l'IFU pour l'exercice 2019 entre le 1<sup>er</sup> et le 30 juin

LA SOUSCRIPTION de la déclaration prévisionnelle du chiffre d'affaires, au titre de l'année 2019, pour les contribuables éligibles à l'impôt forfaitaire unique (IFU), est fixée entre le 1<sup>er</sup> et le 30 juin 2019, indique la Direction générale des Impôts dans un communiqué. Le dépôt de cette déclaration s'effectue auprès de l'Inspection des impôts ou du centre de proximité des impôts du lieu d'activité du contribuable, selon la DGI. Les contribuables peuvent opter au paiement intégral de l'impôt à la recette des impôts dont ils relèvent au moment du dépôt de la déclaration, ou choisir le paiement fractionné de l'impôt en s'acquittant, lors du dépôt de la déclaration prévisionnelle (série G.N 12), de 50% du montant de cet impôt. Pour les 50% restants,

leur paiement s'effectue au moyen du bordereau avis de versement fractionné de l'IFU (G.N 50 Bis), en deux versements égaux, l'un ouvert du 1<sup>er</sup> au 15 septembre 2019 et l'autre du 1<sup>er</sup> au 15 décembre 2019. La DGI rappelle que le minimum d'imposition en matière de l'IFU est fixé à 10 000 DA. Toutefois, les jeunes promoteurs éligibles aux dispositifs d'aide à l'emploi (Ansej, Cnac et Angem) sont assujettis à un minimum d'imposition égal à 5 000 DA. Le formulaire de la déclaration (série G.N 12) et le bordereau avis de versement fractionné de l'IFU (G.N 50 Bis) sont disponibles et téléchargeables sur le site web de la Direction générale des Impôts ([www.mfdgi.gov.dz](http://www.mfdgi.gov.dz)) dans la rubrique «téléchargement», précise la même source. **A. M.**

## LA CRISE LIBYENNE TOUJOURS SANS ISSUE



Djalou@hotmail.com

Protestation

## Sit-in des pharmaciens devant le ministère de la Justice

■ Des dizaines de pharmaciens d'officines ont observé, hier, un sit-in de protestation devant le siège du ministère de la Justice pour revendiquer la révision de la loi relative à la classification des substances psychotropes, la publication de leur liste au Journal officiel et la libération des pharmaciens détenus pour leur vente.

Par Siham B.

Les pharmaciens ayant observé ce sit-in, auquel a appelé le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officines (Snapo), ont déploré les jugements prononcés à l'encontre de pharmaciens qui ont vendu des substances psychotropes, ignorant que les ordonnances présentées étaient falsifiées ou établies en complicité avec leurs auteurs, hissant des slogans défendant la profession de pharmacien. Le président du Snapo, Messaoud Belambri, s'est dit consterné par la situation actuelle que vit le pharmacien qui se retrouve «entre l'enclume et le marteau», précisant que ce dernier «peut échapper à la justice mais pas aux violences ou encore aux crimes perpétrés par des personnes dépendantes aux psychotropes». Entre autres revendications soulevées par ce corps, M. Belambri a rappelé qu'«aucun pharmacien ne doit être déferé devant la justice avant l'établissement d'une expertise juridique de classification officielle des substances pour lesquelles il est poursuivi, une expertise devant être menée par un laboratoire médico-légal, une source accréditée ou une instance professionnelle agréée représentant les pharmaciens». Il



a demandé, par ailleurs, de «ne pas poursuivre en justice, ni condamner les pharmaciens pour des affaires de vente de produits non classés officiellement en tant que substances psychotropes, conformément aux dispositions de la loi relative à la classification officielle de ces produits pharmaceutiques en vertu des articles 2 et 3 de la loi 18-04 et de l'arrêté ministériel du 9 juillet 2015». Le syndicat a demandé, par la voix de son président, de «ne pas engager la procédure de comparution immédiate du pharmacien avant l'enquête», par respect à cette noble profession, d'une part, et pour ne pas porter atteinte à la réputation de ce corps, d'autre part. Il a également insisté sur l'impératif respect des procédures légales de contrôle et de

feuille assurées par la loi, lesquelles devraient être soumises à une autorisation légale émanant des autorités officielles et en présence d'un représentant de cette profession. Par ailleurs, le syndicat a décidé de poursuivre son mouvement de contestation en organisant une grève à Ouargla les 26 et le 29 mai au niveau national, avant de prendre une décision finale de ne plus vendre de psychotropes. Pour rappel, le corps des pharmaciens privés recense 11 000 pharmaciens à travers le territoire national dont deux assassinés, ces derniers mois, à Oum Bouaghi et Mascara, pour avoir refusé de vendre des psychotropes, et d'autres condamnés à des peines de prison en raison de la vente de psychotropes.

S. B./APS